

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

.....
**MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE
NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION (MCENI)**
.....

**PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR L'AFRIQUE/PROJET
REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(WARDIP-GUINEE)**

APPEL A CANDIDATURE

SERVICES DE CONSULTANT (Individu)

Client : Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI) représenté par le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GUINEE).

Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° 74440 GN

**L'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(e)
COORDONNATEUR (RICE) DU PROJET REGIONAL D'INTEGRATION
NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST (WARDIP-GUINEE)**

Date début : 10 mars 2026

Date limité : 30 mars 2026

Contexte et justification de la mission

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de 60 millions de dollars \$ de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique/ Projet Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/WARDIP) placé sous la tutelle du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI). Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre du **Recrutement d'un(e) coordonnateur(rice) du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN)**

Objectif de la mission :

Le (La) Coordonnateur (trice) du projet WARDIP Guinée a pour mission d'assurer la mise en œuvre du Projet en coordonnant l'ensemble des activités techniques, administratives et fiduciaires et en veillant au respect de la mise en application des documents du projet. Il est aussi garant du patrimoine du projet.

Il (Elle) est, conformément aux termes de l'accord de financement du projet cosignés entre la Banque mondiale et le gouvernement de la République de Guinée, la personne qui représente le gouvernement dans le financement, l'exécution et la mise en œuvre des activités du projet. Il (Elle) est responsable devant le gouvernement, la Banque mondiale, les parties prenantes et bénéficiaires du projet.

Le (La) Coordonnateur (trice) du projet travaillera sous la tutelle du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Le (La) Coordonnateur (trice) du projet sera à la tête de l'UGP qui sera dotée d'une équipe de gestion du projet composée principalement de : Un Responsable Administratif et Financier, un Spécialiste en Passation de Marchés, des Spécialistes en Développement Numérique, un Spécialiste en Sauvegarde Environnementale, un Spécialiste en Sauvegarde Sociale, un Spécialiste en Communication, un Spécialiste en Suivi & Evaluation, un Auditeur Interne, un Comptable, un Assistant.

Placé sous la supervision du Président du comité de pilotage, Le (La) Coordonnateur (trice) du projet a une obligation de résultat dans l'exécution des missions qui lui sont confiées

Conflit d'Intérêts

Les candidats doivent être exempts de tout risque de conflit d'intérêts, au sens du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale. Conformément à ce Règlement (clause 3.17 d.) :

Les candidats qui ont une relation familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment :

- i. De la préparation des Termes de référence de la mission ;
- ii. Du processus de sélection pour le contrat ; où
- iii. De la supervision du contrat,

ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

Eligibilité

Tout candidat éligible pourra présenter sa candidature sauf dans les cas d'exception prévues par le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale (clause 3.23 a, b et c).

Par ailleurs, les responsables d'administrations publiques et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être éligibles dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, uniquement lorsque :

- i. Leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ;
- ii. Leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et
- iii. Leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le (la) candidat(e) doit remplir les critères de qualifications suivants :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum Bac + 5) dans l'un des domaines ci-après : Numérique, Informatique, Gestion des projets, Economie, gestion, finance, administration des affaires, ingénierie ou équivalent ;
- Avoir un minimum de dix (10) ans d'expériences professionnelles à un poste de responsabilité similaire dont au moins cinq (05) ans dans un poste de coordination de

- projets financés par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement, FIDA, AFD, etc.) ;
- Avoir une Connaissance des procédures de gestion de fonds et de passation de marchés des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres bailleurs de fonds ayant des procédures assez similaires ;
 - Avoir une expérience de travail dans un Ministère en charge des télécommunications et/ou de l'économie numérique sera un atout ;
 - Avoir une expérience ou une bonne connaissance dans la mise en place de câble sous-marin sera un atout ;
 - Une bonne connaissance du domaine du numérique sera un atout ;
 - Avoir une maîtrise des outils informatiques communs (plate-forme Office et autres) ;
 - Avoir une parfaite maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit et bonnes connaissances en anglais.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux directives de sélection de consultants individuels de la Banque mondiale « Règlements pour la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le FPI » de la Banque mondiale édition septembre 2025.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 17 heures 00 mn Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **30 mars 2026 à 12 h 00 mn GMT**. Les enveloppes doivent porter expressément la mention « *Appel à candidature pour le Recrutement d'un(e) coordonnateur(rice) du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN)* ».

À l'attention de : **Monsieur le Ministre de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation.**

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est :

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN), Quartier Kaporo, Commune de Ratoma-Conakry, Immeuble BAH Kadiatou, référence la Société Easycom et à proximité du pont Kiridi, E-mail : dnip@mef.gov.gn spm@wardip.gn / prmp@mceni.gov.gn avec copie obligatoire à : assistant.spm@wardip.gn

Fait à Conakry, le 10 mars 2026

Mourana SOUMAH
Ministre de la Communication,
de l'Economie Numérique et de l'Innovation
(MCENI)

